

## **VENTE D'UN LOT DE COPROPRIETE**

### **LISTE DES PIECES A FOURNIR**

#### **PAR LE VENDEUR**

- Copie des pièces d'identité, du livret de famille et du contrat de mariage (si mariés)
- Coordonnées : adresse, profession, coordonnées téléphoniques, adresse mail
- Si pacsés, joindre le certificat de PACS
- Titre de propriété
- Liste du mobilier détaillé et chiffré (exemple : cuisine aménagée et équipée)
- Règlement de copropriété et tous ses modificatifs
- Procès-verbaux des assemblées générales des copropriétaires des trois dernières années (s'il y a un syndic)
- Appels de charges des deux dernières années
- Carnet d'entretien de l'immeuble
- Certificat LOI CARREZ
- Rapport d'amiante dans les parties privatives (validité : illimitée si arrêtés du 12 décembre 2012 et 26 juin 2013)
- Rapport de plomb (validité : illimitée ou 1 an si positif)
- Etat parasitaire (si département situé dans une infestée par les termites) (validité : 6 mois)
- Diagnostic de performances énergétiques (validité : 10 ans)
- Etat des risques et pollutions (validité : 6 mois)
- Etat de l'installation au gaz (si à usage habitation et si plus de quinze ans) (validité : 3 ans)
- Etat de l'installation électrique (validité : 3 ans)
- Certificat de raccordement au réseau d'assainissement (validité : 3 ans)
- Dernier avis d'imposition sur la taxe foncière
- Prix de vente
- Plan des lots

#### **Situation locative :**

- en cas de logement vendu loué : copie du bail et de la dernière quittance de loyer
- en cas de logement vendu libre mais antérieurement loué : copie du bail avec copie de la lettre de congé en cas de départ volontaire du locataire ainsi que l'état des lieux de sortie ou copie du bail avec copie du congé pour vendre délivré par le bailleur

#### **PAR L'ACQUEREUR**

- Copie des pièces d'identité, du livret de famille et du contrat de mariage (si mariés)
- Coordonnées : adresse, profession, coordonnées téléphoniques, adresse mail
- Si pacsés, joindre le certificat de PACS
- Indiquer si acquéreurs empruntent ou pas

- copie de simulation de prêt
- chèque de provision sur frais ou virement de 650,00 € (pour couvrir les frais de promesse de vente et demandes de pièces préalables : état hypothécaire, courriers à la mairie, demande de documents d'urbanisme etc.)

**Achat ou vente par une société**

- Extrait KBIS
- Statuts certifiés conformes